



Département langue française

Label *Qualité français langue étrangère* **Commission interministérielle de labellisation** Vendredi 5 juin 2015 10h00 – 12h00

Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
Salle L004
25, rue de la Montagne Sainte-Geneviève
75005 Paris

Relevé de conclusions

I.Ordre du jour

- 1) Examen des dossiers des centres audités de février à mai 2015
- 2) Points d'actualité
 - résultats de l'étude sur les centres labellisés *Qualité français langue étrangère*
 - groupe de travail avec les groupements professionnels
 - actions de communication
 - rénovation du site internet
- 3) Amélioration du référentiel du label
- 4) État de la participation financière des centres labellisés
- 5) Questions diverses
- 6) Date de la prochaine réunion de la commission.

II.Participants

Représentants des administrations

Présidente : Mme Françoise Barthélemy, conseillère scientifique pour les formations, représentant Mme Simone Bonnafous, directrice générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (MENESR).

Mme Gaïd Evenou, chargée de mission, représentant la direction de la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), ministère de la culture et de la communication.

M. Patrick Parrot, rédacteur, mission de la langue française et de l'éducation, direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des affaires étrangères et du développement international (MAEDI).

Mme Patricia Pol, chef de la mission Europe et international de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la recherche, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Représentante de l'opérateur

Mme Caroline Mouton Muniz, chargée de programmes, département langue française, CIEP.

Excusés

Mme Claire Extramiana, chargée de mission, représentant la direction de la délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), ministère de la culture et de la communication.

M. Yves Vallat, adjoint à la responsable de la mission Europe et international pour la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Laurent Gallissot, chef de la mission de la langue française et de l'éducation, direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, ministère des affaires étrangères et du développement international.

Mme Manuela Ferreira Pinto, responsable du département langue française, CIEP.

III.Examen des dossiers des centres audités

1. Examen des candidatures et dossiers en attente

Le CIEP présente quatre dossiers de candidature à un renouvellement et un dossier pour une première candidature. Après examen des dossiers, la commission interministérielle de labellisation prononce les décisions suivantes :

Nom du centre	Décision
ISPA, Amiens	Labellisé 2 ans
CIEL, Bretagne	Labellisé 4 ans
CUEF, Perpignan	Labellisé 4 ans
Institut de Touraine, Tours	Labellisé 4 ans
Millefeuille Provence	Labellisé 4 ans

2. Points d'actualité

- **Projet d'étude sur les publics des centres labellisés**

Une étude, cofinancée par la DGLFLF, le MAEDI et le CIEP, a été conduite par l'Institut BVA, du 3 au 24 mars dernier. 90 centres sur les 95 labellisés ont répondu au questionnaire. Les résultats sont satisfaisants et ont permis de montrer le rôle primordial des centres labellisés dans l'accueil des étudiants étrangers en France. Plus de 132 000 apprenants sont formés dans les centres labellisés avec un impact économique important : plus d'un million de nuitées et 115 millions de chiffre d'affaires.

Cette étude comprend 4 grands chapitres :

- les profils des centres interrogés et des publics accueillis ;
- l'offre des centres de langue labellisés : formations dispensées et services proposés ;
- les stratégies de promotion des centres et critères de sélection d'une formation ;
- l'impact économique de la filière des séjours linguistiques.

Une copie des résultats a été remise aux membres de la commission. M. Assouline, directeur du CIEP, présentera une synthèse des résultats lors du séminaire Immersion France organisé par le MAEDI le 9 juin prochain. L'étude sera mise en ligne sur le site du label et celui du CIEP le 9 juin.

- **Groupe de travail avec les groupements professionnels**

Le groupe de travail qui réunit les groupements professionnels et des membres du CIEP s'est réuni le 22 mai dernier. La refonte du site du label et un point sur les actions de communication du 1^{er} semestre 2015 étaient à l'ordre du jour. La question des visas a aussi été évoquée.

- **Actions de communication**

➤ Dans le cadre du Forum Campus France, le CIEP participe aux travaux des commissions 5 (*L'accueil : levier de l'attractivité des étudiants étrangers*) et 6 (*L'attractivité de nouveaux étudiants étrangers : opportunités et limites*) et sera présent au séminaire prévu les 1^{er} et 2 juillet à Lille.

➤ La procédure CEF (Centre pour les études en France)

Le projet d'insertion de la liste des centres labellisés dans la nouvelle application CEF est en cours de finalisation. Une réunion s'est tenue le 10 mars dernier au MAEDI avec la sous-direction de l'enseignement supérieur (DGM/DCUR/ES) et le CIEP. Les formations de plus de trois mois en français langue étrangère des établissements labellisés *Qualité français langue étrangère* seront visibles, dès novembre 2015, par les étudiants issus des 33 pays où la procédure CEF existe.

Ce changement n'affecte en rien la visibilité des centres universitaires non-labellisés, qui continueront à figurer dans l'application CEF à travers la base de données livrées par l'ONISEP au MAEDI.

Le CIEP sera chargé d'actualiser les données annuelles dans le portail *Études en France*.

Les formations seront classées de la façon suivante :

- français de spécialité (8 formations)
- français général (124 formations)
- français spécifique (10 formations)
- préparation aux études supérieures en France (54 formations)
- préparation aux examens (13 formations)

➤ Conférence des Grandes écoles (CGE)

La signature d'une convention avec la CGE est en cours de signature. Un déjeuner qui réunira les directions des deux établissements, est prévu au CIEP le 17 juillet prochain.

➤ Ministère de l'intérieur

Le 13 avril dernier, le CIEP a rencontré M. Brocart, directeur de l'immigration au ministère de l'intérieur. M. Brocart a confirmé tout l'intérêt qu'il y a à prolonger cet échange en prévoyant une réunion de travail entre le CIEP et la sous-direction des visas basée à Nantes. Il s'agit de mieux faire connaître et partager les règles applicables à l'instruction et à la délivrance des visas des ressortissants étrangers souhaitant venir en France pour bénéficier des formations FLE dans les centres labellisés. Cette deuxième réunion est prévue le 10 juillet prochain à Nantes.

➤ UPLEGESS

Le CIEP a participé au congrès Uplegess les 28 et 29 mai à l'École de management de Strasbourg. Plusieurs écoles d'ingénieurs ont manifesté leur souhait de candidater au label prochainement. Un rendez-vous avec la responsable FLE de l'ENA a pu être organisé en marge du congrès.

➤ IALC

Le CIEP a participé aux rencontres annuelles de l'association IALC organisée cette année à Rouen. Cet évènement a lieu en France tous les 10 ans. La version 2015 était organisée conjointement par l'association et le centre labellisé French in Normandy. Le CIEP est très satisfait de cette mission tant pour la qualité des échanges que pour la variété des personnes rencontrées (agents, écoles, British council etc.). 40 pays étaient représentés ; 375 participants ; 145 agences linguistiques venant de 32 pays ; 136 centres de langues venant de 22 pays dont 12 centres de FLE basés en France (2 non labellisés).

➤ Promotion du label dans les médias

Dans le cadre de l'émission *Destination francophonie*, TV5 Monde a réalisé plusieurs films permettant de promouvoir le label et les centres labellisés. Il s'agit de l'émission de TV5MONDE sur l'actualité de la langue française dans le monde. Chaque semaine, une nouvelle destination est à l'honneur et permet de découvrir les acteurs du français langue étrangère qui font du français une langue vivante, dynamique, et en constante évolution. Deux films ont été réalisés sur le label :

- à Rouen où l'équipe du centre labellisé French in Normandy a été interrogée sur le rôle du label dans les pratiques quotidiennes :
<https://www.youtube.com/watch?v=2uIGjTppkJE&feature=youtu.be>
- au CIEP, sur le rôle du label en termes de visibilité à l'étranger :
<https://www.youtube.com/watch?v=WA5yPKbxovw&feature=youtu.be>

- Refonte du site du label

Le CIEP a décidé de confier le nouveau site du label à un prestataire extérieur. La propriété du précédent nom de domaine est conservée.

Cette décision a pour objectif de :

- améliorer le référencement et la visibilité du site dans toutes les langues ;
- améliorer les performances et la rapidité d'affichage des résultats du moteur de recherche et consolider les fonctionnalités du site ;
- permettre une édition de contenus fluide et une gestion des espaces personnels des centres simplifiée ;
- achats de mots clefs supplémentaires.

Un appel d'offres sera mis en ligne le 15 juin.

3. Amélioration du référentiel du label

Le CIEP propose à la commission de retirer la criticité des indicateurs A2 (protection de l'environnement) et A17 (certains centres pour migrants ou entreprises ne proposent pas de logements).

A2 : Le centre diffuse des documents imprimés actualisés qui présentent l'ensemble des services proposés : conditions de séjour et aide, procédures d'inscription, prix et conditions financières, conditions d'annulation, descriptifs de formation, taille des groupes-classes et toutes les informations utiles pour choisir un séjour. [C]

- Documents attendus : brochure(s) de l'année en cours. [C]

A17 : Le centre s'assure de la sélection des logements, du placement et du suivi, notamment pour le traitement des réclamations (le service de logement peut être directement géré par le centre ou sous-traité). [C]

- Documents attendus : descriptif du processus d'aide au logement. Liste des critères de sélection des logements. Liste des logements proposés. Descriptifs de logement. Formulaire de demande de logement renseignés. Questionnaires de satisfaction renseignés de l'année en cours. Procédure de réclamation en cas de difficulté (et documents illustrant sa mise en œuvre). [C]

Pour l'indicateur A22, le CIEP souhaiterait retirer le terme « culturelles ».

A22 : Le centre offre des informations détaillées et actualisées sur les possibilités de pratiquer différentes activités culturelles, sportives, culturelles et touristiques.

La commission accepte toutes ces modifications.

4. État de la participation financière des centres

Le montant des factures impayées a considérablement diminué. La commission encourage le CIEP à continuer ces relances.

5. Questions diverses

6. Date de la prochaine réunion de la commission

La date de la prochaine réunion est le 21 juillet 2015 à 10h00 au MESR

